

plus tard. J'espère sincèrement que l'opposition aura l'avantage de la présence de M. Cameron en cette Chambre pendant la prochaine session; alors l'honorable premier ministre pourra avoir un combat en règle relativement à cette affaire; et je suis pas certain que M. Cameron pourra prendre les documents et prouver qu'il les a cités exactement, dans chaque cas important. Il y a une ou deux petites inexactitudes qui ne changent rien aux accusations qu'il a portées; ces accusations sont appuyées en substance par les citations qu'il a faites, et ces citations sont bien rapportées dans l'édition corrigée des *Débats*. Il me faudrait beaucoup de temps pour traiter cette question. Je ne me propose pas d'entrer dans plus de détails ce soir parce que je suis certain que la Chambre n'aimerait pas un discours de deux ou trois heures sur la question. Cependant, j'ai ici les matériaux nécessaires pour soutenir ma position, et si j'ai attaché de l'importance à cette question, c'est parce que l'on a accusé un homme pour lequel j'ai le plus profond respect, un homme qui a prouvé sa cause, un homme avec lequel j'ai eu l'honneur de siéger pendant quatre ans, et qui, s'il a porté de rudes coups à ses adversaires, a toujours frappé à la hauteur de l'épaule et non pas en bas de la ceinture. A tout événement c'est un gentilhomme que j'ai été heureux d'avoir comme allié politique. Je n'en dirai pas davantage, je me contenterai d'ajouter que dans un grand nombre de cas les accusations portées contre lui sont des mensonges manifestes et que personne n'a signé le livre qui les contient.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela n'est pas le cas.

M. DAVIES (I.-P.-E.) : Je puis prouver que quelques-unes des citations sont reproduites d'une manière inexacte des livres dont elles sont censées provenir.

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela n'est pas le cas.

M. DAVIES (I.-P.-E.) : Je puis produire le livre et je promets à l'honorable premier ministre que lorsque le jour de la bataille viendra si mon honorable ami de Huron n'est pas ici, je prendrai sa place.

M. PATERSON (Brant) : Je crois que la question que j'ai soumise au premier ministre mérite son attention. Voici ce que je dis : Le premier ministre avait promis une commission; il ne l'a pas donnée; il avait dit qu'il mettrait toute la preuve devant la Chambre, il ne l'a pas fait, mais je veux qu'il le fasse. Nous ne voulons pas des extraits seulement, nous voulons toute la preuve. Nous voulons savoir d'où viennent ces citations et je crois que nous avons le droit de le savoir. Nos assertions sont appuyées par des rapports du département soumis à la Chambre et à la portée de tout le monde et on tente de les réfuter avec des extraits de documents que cette Chambre n'a pas en sa possession, qu'elle n'a jamais vus et dont l'existence n'est garantie que par la parole du département. Je n'ai pas de doute là-dessus, mais je veux voir les documents.

M. PERLEY (Assiniboia) : Je ne veux pas prendre une grande partie du temps de ce comité, mais comme j'ai vécu au Nord-Ouest pendant environ quatre ans et que je connais entièrement la manière dont on a traité les Sauvages, on me permettra peut-être de dire quelques mots. Je suis allé dans les territoires du Nord-Ouest pendant le printemps de 1883 et depuis j'ai eu occasion de voir ce qui s'est passé dans quatre ou cinq réserves, celle du chef Piapot, qui, comme vous le savez, a fait de l'agitation; celle de Jack, qui touche à l'endroit où j'ai résidé; celle du Lac Croche, la réserve au nord de Regina et la réserve de Fils Hills.

Maintenant, je déclare que je sais personnellement que les assertions faites par le premier ministre sont tout à fait exactes, en tant qu'elles concernent les réserves, et il n'est que juste de conclure que si elles sont exactes quant à ces réserves, elles le sont relativement aux autres parties du pays. Je dis aussi que ces rapports à propos de mau-

vaise farine et de mauvaise viande sont inexacts. Je suis allé sur ces réserves et j'ai vu que ces Sauvages ont de la viande et de la farine de bonne qualité; les fonctionnaires ont de bonnes manières et je crois que les Sauvages sont traités aussi bien qu'on doit traiter des Sauvages. Je puis vous dire que dans cette région l'opinion générale est que les Sauvages sont trop bien traités; plusieurs ont compris qu'ils sont mieux traités que les colons de race blanche. On a répandu par tout le pays des nouvelles fausses en disant qu'on fait mourir de faim les Sauvages, et je manquerais à mon devoir comme représentant du Nord-Ouest si je ne contredisais pas les rapports. Je ne veux pas prendre le temps de la Chambre davantage. Qu'il me suffise de dire que les assertions faites par le chef du gouvernement sont exactes en tous points.

M. DOYON : M. le Président, je ne me lève pas pour faire un discours,—je ne voudrais pas abuser du temps de la Chambre,—mais seulement pour faire quelques observations sur certains faits qui ne sont peut-être pas à la connaissance du gouvernement.

L'honorable Premier Ministre a dit, il y a quelques instants, que les sauvages étaient capables de travailler et que même le gouvernement leur fournissait de la semence. Je désirerais savoir si l'on distribue la semence aux sauvages du Nord-Ouest avec la même impartialité qu'on la partage entre les tribus de la province de Québec.

Le gouvernement n'ignore pas qu'il y a dans le comté de Laprairie, que j'ai l'honneur de représenter, une tribu sauvage assez nombreuse, et qui n'est pas composée de gens riches seulement. Le gouvernement a fait distribuer pour \$100 ou \$150 de grains, il y a quelques semaines, pour aider les gens pauvres de cette tribu à semer leurs terres et afin de les aider à se fournir de viande et de pain pour l'hiver, de la bonne viande et du bon pain, comme vient de dire l'honorable député d'Assiniboia-Est (M. Perley). Mais si mes renseignements sont exacts, il paraîtrait que les grains, les patates etc., ont été distribués aux amis du gouvernement seulement, c'est-à-dire aux gens qui ont voté dans la dernière élection pour le candidat ministériel.

J'ai entendu depuis plusieurs jours des honorables députés accuser le gouvernement de favoriser ses amis politiques en leur accordant des places et des subsides pour faire faire des travaux publics dans leurs comtés. J'ai accusé moi-même le gouvernement d'avoir destitué des gens qui remplissaient leur devoir fidèlement, pour cause politique. A tout cela, le gouvernement a trouvé une excuse, mais je voudrais savoir si le gouvernement trouvera une excuse quand il s'agit d'une affaire d'humanité et qu'il prend l'argent du peuple pour le distribuer au pauvre et le donne au riche, comme je vais le prouver à cette Chambre.

La liste de distribution n'a pas été faite par des gens désintéressés; elle a été faite par un des chefs qui a été le bras droit du candidat ministériel aux dernières élections; elle a été faite par l'agent même du gouvernement, et ensuite on n'a pas pu la faire approuver par d'autres chefs, j'ai les noms ici. On n'a pas voulu approuver cette liste de distribution parce qu'on la trouvait injuste, parce qu'on la trouvait inique. Et vous allez en juger, M. le Président.

On a donné du grain à dame Michel Nolan, dont le mari est employé par M. Jockes et gagne \$2.00 par jour, et il a un fils de seize à dix-sept ans qui travaille aussi tous les jours. Je vous demande si ces gens-là avaient besoin du gouvernement pour se procurer du grain pour semer?

Mais on a fait mieux que cela. On en a donné au frère du chef, M. Jockes; on lui a donné une poche de patates; il paraît qu'il avait honte de la prendre.

Plusieurs DÉPUTÉS : Oh ! oh !

M. DOYON : Ce n'est pas une farce que je fais; c'est un fait que je rapporte. C'est un homme qui a vendu des patates tout l'hiver.